

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

**COMITE REGIONAL D'EQUITATION
D'ILE DE FRANCE
(C.R.E.I.F.)**

**56, rue des Renaudes
75017 PARIS**

=====

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2010**

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés d'une convention prévue à l'article L. 612-5 du Code de Commerce et conclue au cours de l'exercice clos le 31 août 2010.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CF PA

Convention conclue avec l'Union Equestre d'Ile de France

Votre Association a versé une aide annuelle de 20 000 € à l'Union Equestre d'Ile de France.

Votre Association s'est engagée à verser, en cas de besoin, une aide complémentaire exceptionnelle pouvant aller jusqu'à 30 000 €.

L'Union Equestre d'Ile de France n'a pas demandé cette aide complémentaire.

Administrateurs intéressés :

- François LUCAS
- Jean Luc AUCLAIR
- Emmanuel FELTESSE
- Gérard ANDALO

Fait à Courbevoie, le 2 décembre 2010

POUR JM AUDIT & CONSEILS



Gérard PICAULT



Patrick PIOCHAUD

Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Versailles